



versement des droits caf interrompu

Par **naninka**, le **15/04/2022** à **22:20**

Bonjour

Depuis presque un an , et après un contrôle de la caf pour lequel je n'ai pas donner des suite (demande de relever bancaires sur deux ans , toutes mes factures , etc...) le controleur à donc pris la decisison d'interrompre mes droits , et donc depuis presque un an cela fragilise ma situation , car je n'ai ni mon allocation logement , ni ma prime d'activité , donc je vous demande si cette décision est légal et quelle est la marche à suivre afin de rétablir ma situation .

Merci d'avance.

Par **Louxor_91**, le **16/04/2022** à **12:00**

[quote]

après un contrôle de la caf pour lequel je n'ai pas donner des suite et le controleur à donc pris la decisison d'interrompre mes droits ...

[/quote]

Ceci explique peut être cela ?

Par **youris**, le **16/04/2022** à **12:06**

bonjour,

la CAF a le droit et l'obligation de vérifier que les bénéficiaires recevant des aides sociales remplissent les conditions exigées.

comme vous n'avez pas répondu aux demandes de votre CAF, celle-ci a suspendu le versement de vos aides sociales.

pour rétablir la situation, vous devez reprendre contact avec votre CAF avec les documents demandés par le contrôleur de votre CAF.

Salutations

Par **INTHIRAN**, le **26/07/2022** à **20:39**

Bonjour,

Mon compte de caf est actuellement versement interrompu. Je suis allé au caf ils m'ont donné un papier de contrôle et je l'ai rempli et rendre toute suite.

Ça fait 1 mois je n'ai rien reçu. Je n'ai pas d'argent à payer mes louer. J'ai un enfant. Mon salaire est 750 euros par mois